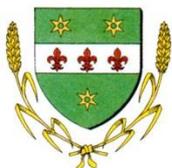


Mairie de Guichainville



15 Rue de la Dîme
27930 GUICHAINVILLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2021 A 19H00.

Présents : Mme Hélène LE GOFF ; M. Robert CHAPLAIS ; Mme Claude GOTIAUX ; M. Daniel LOUVEL ; Mme Marie-Anne MASSELINE ; M. Jean-Pierre LANGLAIS ; Mme Maria HUET ; M. Emmanuel DURAND ; Mme Maryline HUBLIER ; M. Joseph GENDRY ; Mme Anne GESRET ; Mme Patricia RIQUOIS ; M. Christophe LECLERC ; Mme Elodie AUGEREAU ; Mme Anita ALLAIRE ; M. Didier LEVEAU ; M. Thierry DUPONT ; Mme Martine PUGEAUD ; M. Jean-Philippe MERGAUX ; Mme Sophie ETIENNE.

Procurations :

Mme Samantha FILLOCQUE à Mme Claude GOTIAUX

Absents : M. Julien FALIPH ; M. Kévin FLORET et Mme Samantha FILLOCQUE

Ordre du jour :

- Vote des tarifs communaux
- Convention financière du Siège poste église
- Subvention pour 4 bornes incendie
- Délibération Croqu' la Pomme
- Questions diverses

1) Tarifs communaux à compter du 1^{er} avril 2021

L'INSEE nous informe que les prix à la consommation prenant en compte la variation sur 1 an est à zéro, en conséquence le conseil municipal maintient les tarifs communaux actuels.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette délibération.

2) Programmation des travaux du Siège en 2021 lieu-dit : poste église

Madame le Maire expose au conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le Réseau de Distribution Publique d'électricité (DP) Renforcement Prioritaire (RPP) ; lieu-dit : poste église.

Dans le cadre de ses missions, le Siège réalise des travaux sur le territoire de la commune de Guichainville, donnant lieu à participation financière de ladite commune. Cette délibération a pour

objet de fixer le montant de cette contribution et d'organiser les flux financiers entre le Siège et la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise :

- **Madame le Maire à signer la convention de participation financière**
- **L'inscription des sommes au budget de l'exercice, au compte 2041582 pour les dépenses d'investissement.**

3) Bornes à incendie : demande de fonds de concours à EPN

4 bornes à incendie pour cause de vétusté ont besoin d'être remplacées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les devis de la société SITPO et demande à bénéficier du fonds de concours à Evreux Portes de Normandie.

4) Redevance Croqu' la Pomme

Le commerçant de fruits et légumes « Croqu' la pomme » propose ses produits tous les mercredis sur le parking de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité et fixe le montant de la redevance annuelle à 200€ TTC pour l'année 2021.